

LE BASSIN HOUILLER DE CARMAUX-ALBI¹

Au contact des vieilles montagnes du Massif Central, au fond du golfe des plaines aquitaines, là où commencent les plateaux qui se relèvent progressivement vers le Rouergue, le bassin houiller de Carmaux-Albi jette une note assez insolite dans le paysage rural.

Pourtant, il ne constitue pas un « pays noir ». Même Carmaux, qui n'est qu'une grande cité ouvrière, garde un aspect campagnard. Les puits de mine sont presque isolés au milieu des prairies, des bosquets et des champs. Ceux de la Grillatié, les plus rapprochés de Carmaux, sont sur le penchant d'un coteau qui a gardé son aspect verdoyant. A Blaye, à 2 km. de là, les puits de la Tronquié sont installés dans un vallon, dont ils ont respecté le charme champêtre. Les chevalements de Sainte-Marie s'aperçoivent non loin de là, au milieu de petits bois. Le puits de Camp-Grand, qui appartient à la *Compagnie des Mines d'Albi*, est sur le « cause », à l'entrée du village de Cagnac, et, si le paysage est ici plus triste et plus pauvre de couleurs, ce n'est pas à l'industrie minière qu'il le doit, mais au calcaire qui forme le sol superficiel. Un peu au delà du village, le puits de la Gare, de la même Compagnie, malgré les gros travaux entraînés par la construction d'un chemin de fer, ne mange pas toutes les verdure. Enfin, au-dessous des coteaux de Cagnac, dans la magnifique plaine du Tarn, les établissements de Péliissier, annexes de la *Compagnie des Mines*, sont perdus au milieu des prés, des champs, des vergers, et le regard est plus retenu par la lourde masse de la cathédrale d'Albi que par les bâtiments industriels.

Le bassin houiller de Carmaux-Albi éparpille ainsi ses installations sur une quinzaine de kilomètres au milieu des campagnes. La vie industrielle ne détruit pas ici la vie des champs. Elle s'associe au paysage plus qu'elle ne le transforme, et le travail ouvrier lui-même garde le contact avec le labeur du paysan. La structure du bassin est en grande partie responsable de cet état de choses, qui donne à la région houillère Carmaux-Albi une incontestable originalité.

1. La documentation de cet article repose sur une série d'enquêtes faites dans la région, de novembre 1926 à mai 1927, sous les auspices de M^r D. FAUCHER, professeur de Géographie à la Faculté des Lettres de Toulouse. Nous avons reçu des industriels un excellent accueil. Nous tenons à remercier particulièrement M^r PÉRÈS, directeur général des Mines de Carmaux, M^r INFERNÉY, ingénieur attaché à la Direction, M^r PÉRÉY, directeur général des Mines d'Albi, et M^r JARRIGES, ingénieur-directeur de l'exploitation, qui nous ont fait donner tous renseignements utiles par leurs divers services.

I. — LA STRUCTURE DU BASSIN

Le Carbonifère n'affleure qu'au voisinage de la ville de Carmaux, dans la vallée du Cérou, sur une étendue restreinte. Partout ailleurs, il s'enfonce sous les terrains tertiaires appartenant à l'Éocène supérieur¹. Entre ces terrains et le Carbonifère, il n'existe aucune assise de l'ère secondaire. Les couches du Tertiaire sont à peu près horizontales, ce qui indique qu'aucun important mouvement du sol n'a eu lieu depuis leur dépôt. Elles atteignent une épaisseur de 50 m. aux puits de la Grillatié, 68 aux puits de Sainte-Marie et 155 aux puits de Camp-Grand.

Les nombreux sondages pratiqués dans la région ont démontré que les charbons de Carmaux et de Camp-Grand n'appartiennent pas au même gîte houiller. Il existe entre Camp-Grand et Sainte-Marie un seuil de 500 à 600 m. de large, où les amphibolites se rapprochent de la surface.

Le gîte de Carmaux est le plus important : orienté du Nord au Sud, sa longueur atteint 6 km., et sa largeur varie entre 800 et 2 600 m. Il possède un faisceau de onze couches de houille, comprenant environ 14 m. de charbon de première qualité, 14 m. de qualité moyenne et 11 m. de qualité médiocre, soit au total 39 à 40 m. de houille. La veine la plus importante du système a 8 m. d'épaisseur ; les autres, 2 à 5 m.

Le gîte d'Albi présente la forme d'un fuseau de 2 400 m. de long environ et 2 000 m. de large au maximum. Sa partie Nord est comprise dans la portion méridionale de la concession de Carmaux. Il est formé de quatre couches de houille seulement, mais l'une d'elles, la Grande Couche, a une épaisseur qui varie de 9 à 14 m. L'ensemble du gîte donne 17 à 24 m. de charbon.

Les deux bassins houillers sont découpés par de nombreuses failles dont l'amplitude atteint parfois 100 m. A Carmaux, elles fractionnent le gisement en des sortes de parallélogrammes appelés « manches ». Les cassures sont en général grossièrement parallèles à la faille du Cérou, considérée par les ingénieurs comme la faille type du système. Leur direction est approximativement N-30°-O. Au Sud de la Grillatié, elles ont 100 m. d'amplitude et font plonger les couches profondément. Elles se relèvent ensuite et deviennent même voisines de la surface à Sainte-Marie, à cause de l'approche du seuil déjà signalé. D'autre part, les couches se relèvent vers l'Ouest, au voisinage des amphibolites, et à l'Est, au voisinage des micascistes. De telle sorte que le gîte de Carmaux occupe un synclinal allongé dont le fond présente une concavité bien marquée.

1. Voir la *Carte géologique détaillée de la France* à 1 : 80 000, feuille d'Albi.

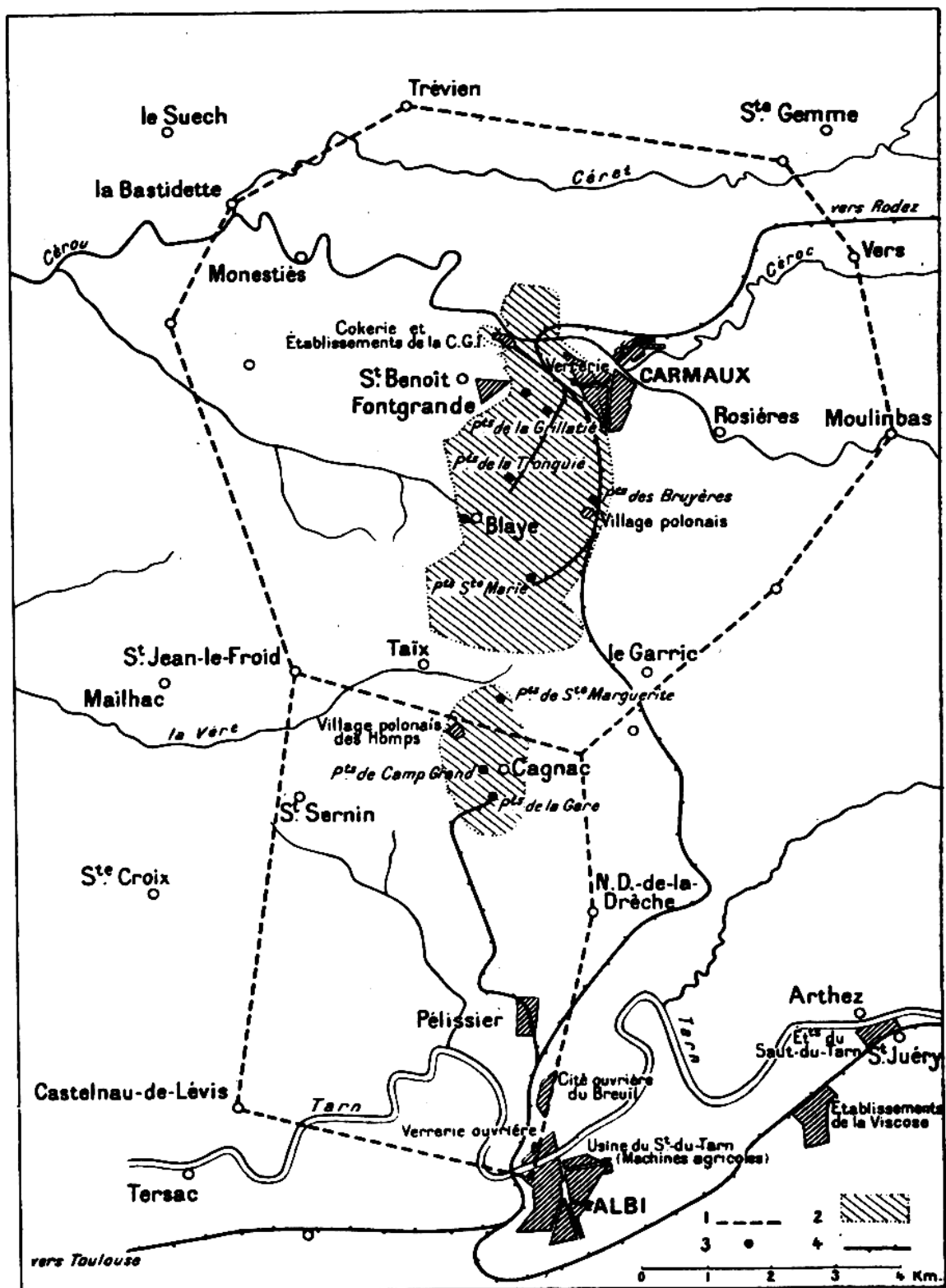


FIG. 1. — LE BASSIN HOILLER DE CARMAUX-ALBI.

1, Limites des concessions. — 2, Étendue des gites houillers. — 3, Puits de mines.
4, Voies ferrées. — Échelle, 1 : 130 000.

Le gisement d'Albi est sillonné par des cassures de direction NO-SE et O-E pouvant atteindre 50 m. d'amplitude. Cela se traduit, au point de vue des couches, par une série de cuvettes et de selles, à dénivèlement modérément accentué, moins accentué en général qu'à Carmaux. Il en résulte des procédés différents d'exploitation dans les deux bassins houillers. A Carmaux, les couches, régulières et en pente, sont attaquées de front et en montant. A Albi, les veines, très irrégulières comme épaisseur et peu en pente, sont attaquées par tranches horizontales successives.

Ainsi le trait saillant de la configuration des deux gites houillers est leur allongement dans le sens N-S, allongement encore accru par le seuil qui les sépare. Cette structure contribue à disséminer les puits de mine en pleine campagne et à conserver au bassin une physiologie rurale (fig. 1).

II. — L'EXPLOITATION

Historique. — Des documents conservés aux archives d'Albi nous apprennent qu'en 1245 les consuls de la ville percevaient des droits de péage sur le pont du Tarn. Or, parmi les matières imposées, se trouve mentionné le *carbo de peira* (charbon de pierre), qui paie un denier par *saumada* (charge d'âne)¹. Au plus tard en 1245, le charbon de Carmaux circulait sur le pont d'Albi, ce qui confirme la tradition, transmise par de multiples générations de mineurs, qui fait remonter au début du XIII^e siècle l'exploitation de la houille dans le vallon de Carmaux. On l'extrait alors le long de la rivière du Cérou : les couches affleurent presque, et il suffisait pour les atteindre d'enlever une mince pellicule de mort-terrain. On se contentait de fouilles superficielles, appelées « caves » par les gens du pays. A partir du XVI^e siècle, on creuse des puits, mais peu profonds, à cause des nappes d'eau très voisines de la surface. Les propriétaires du sol exploitent en toute liberté, au hasard, sans méthode jusqu'au XVIII^e siècle². Alors se produisent deux événements importants : d'abord, le 14 janvier 1744 paraît un règlement, délibéré en Conseil d'État, qui interdit d'exploiter une mine sans avoir obtenu une concession ; ensuite, à partir de 1749, intervient Gabriel de Solages.

Gabriel de Solages suivait la carrière des armes lorsque, en 1749, son frère, marquis de Carmaux, lui cède ses droits sur les mines de charbon qu'il possède dans la région. Gabriel est intelligent, actif et

1. Archives de la ville d'Albi, Cartulaire AA 1. Voir aussi AUGUSTE VIDAL, *Costumes del pont de l'arn d'Albi* (*Revue des langues romanes*, novembre-décembre 1901).

2. Sur l'histoire de l'exploitation à Carmaux, voir surtout E. JOLIBOIS, *Les Houillères de Carmaux* (*Revue du Tarn*, t. 10, 1893). — Léon DUTIL, *L'état économique du Languedoc à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, 1911, in-8°, et Marcel ROUFF, *Les mines de charbon en France au XVIII^e siècle*, Paris, 1922, in-8°, donnent quelques renseignements précieux.

énergique. Il est servi par des circonstances favorables : l'industrie se développe en France, et on commence à rechercher la houille pour parer à la disette menaçante du bois. En 1752, Gabriel de Solages obtient la concession des mines dans un rayon d'une lieue autour de son château de Blaye. Plus heureux que Tubœuf dans la région d'Alès, plus favorisé que les concessionnaires du Forez, il ne trouve pas en face de lui une foule de petits exploitants à exproprier et à indemniser. Aussi l'exploitation de ses mines ne cesse-t-elle de progresser jusqu'en 1789. Il occupe alors cent ouvriers. Pour faciliter l'écoulement de ses charbons, il avait installé en 1754 une verrerie à bouteilles près de son château : on peut dire qu'il est le vrai fondateur de l'industrie minière et verrière à Carmaux. Au moment de la Révolution, il est seul propriétaire des mines de charbon. En 1793, il est arrêté, et ses mines sont placées sous séquestre. Un arrêt du Comité de Salut Public du 24 frimaire an III (13 décembre 1794) les lui restitue et fixe les limites d'une vaste concession (8 800 ha.), renouvelée à son fils François-Gabriel de Solages le 27 pluviôse an IX (16 février 1801). Ces limites n'ont subi aucune modification jusqu'à nos jours.

Pour exploiter la verrerie et le bassin houiller, la famille de Solages constitue en 1810 une société civile sous le nom de *Compagnie des Mines et Verreries de Carmaux*. Cette Compagnie obtient en 1854 la concession d'une voie ferrée de Carmaux à Albi. Ouverte en 1857, cette ligne permet l'écoulement du charbon jusqu'à Albi. D'autres voies ferrées, établies peu après, assurent la liaison d'Albi aux grands réseaux. La Compagnie fondée en 1810 se transforme en 1873, après avoir vendu la verrerie et le chemin de fer ; elle prend le nom de *Société des Mines de Carmaux*. Dès 1880, elle occupe 1 729 ouvriers.

Vers 1880, un ingénieur, M^r Grand, recherche des gîtes houillers pour le compte d'une société de prospection, la *Société minière du Tarn*. Il fait pratiquer un sondage à Camp-Grand, au Sud et en dehors de la concession de Carmaux. En 1885, on découvre quatre couches de houille. Une demande de concession est faite par la Société, et elle est accordée par décret du 12 octobre 1886. La *Société des Mines d'Albi* se constitue en 1889 pour l'exploiter. Elle occupe plus de 1 000 ouvriers en 1900.

Extraction et commerce de la houille. — Aux mines de Carmaux, la grande production de la houille date seulement de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Dans la première moitié, on en extrait 20 000 à 30 000 t. seulement tous les ans. Ce n'est que lorsque l'installation des voies ferrées permet de trouver des débouchés que la production s'intensifie : elle dépasse 300 000 t. en 1880 et 500 000 en 1890. De 1908 à 1913, elle se maintient aux environs de 600 000 t. par an. En 1917 et 1918, pendant la guerre, elle atteint le maximum : 819 000 et 845 000 t. Après un fléchissement en 1919, 1920 et 1921, la progression

reprend : 674 000 t. en 1923, 706 000 en 1924 et 751 000 en 1925. Cette progression est due à l'arrivée de la main-d'œuvre étrangère et aussi au perfectionnement de l'outillage. On peut compter qu'à Carmaux 90 p. 100 des ouvriers emploient l'outillage mécanique : haveuses, marteaux piqueurs et marteaux perforateurs. Au dire même du secrétaire du syndicat des mineurs, la houillère de Carmaux est une des mieux outillées de France.

Aux mines d'Albi, la production atteint 5 000 t. en 1891, 21 000 en 1892, 160 000 en 1900 et 300 000 à la veille de la guerre. Pendant et après la guerre, elle suit une courbe analogue à celle de Carmaux, atteignant 453 000 t. en 1918 et 343 000 en 1925. L'emploi de l'outillage mécanique est beaucoup moins développé qu'aux mines de Carmaux.

Pendant l'année 1925, que nous pouvons considérer comme une année normale, la production des deux houillères réunies s'élève exactement à 1 095 297 t., ce qui représente une extraction supérieure à celle du bassin de l'Aveyron (988 063 t.,) et le cinquante-quatrième de la production totale de notre pays, Sarre comprise.

La consommation locale du charbon est faible. La vieille industrie métallurgique du Saut-de-Sabo, bien qu'elle traite du minerai de fer dans son haut fourneau de Saint-Juéry et transforme la fonte en acier pour ses besoins, vit de l'eau plus que du charbon. Elle s'applique surtout à la fabrication des faux et des limes à Saint-Juéry, à celle des machines agricoles à Albi ; la force motrice nécessaire lui est fournie par ses usines hydro-électriques du Saut-de-Sabo et d'Ambialet.

La fabrication des chaux et ciments, à Blaye, près de Carmaux et aux environs d'Albi, aurait de plus gros besoins ; ils ne sont pas de tel volume qu'ils puissent entamer sérieusement le bloc de houille extrait du bassin, puisque le tonnage total des produits obtenus ne dépasse pas 100 000 t. Les deux verreries de la région, celle de Carmaux et la *Verrerie Ouvrière d'Albi*, fabriquent ensemble de 35 à 40 millions de bouteilles par an. Pour chauffer ses six fours, la *Verrerie de Carmaux* emploie beaucoup moins le charbon que les gaz combustibles fournis par la cokerie de la *Compagnie générale industrielle*. A Albi, trois fours seulement sont en activité et sont chauffés avec de la houille. La consommation en charbon des deux verreries représente peu de chose par rapport à la production des houillères.

Il est à peine besoin, parmi les grosses industries de la région, de mentionner l'usine qui, à Albi, fabrique la soie artificielle : ce ne sont pas ses faibles besoins en combustible qui l'ont attirée là. En ajoutant au charbon fourni aux industries du bassin Carmaux-Albi celui qu'absorbe le chauffage domestique dans les deux cités et les villages miniers, on arrive à un total d'environ 70 000 t. On dispose donc, pour la vente, de la presque totalité de la production : 725 000 t. sur 751 000 à Carmaux (1925), près de 300 000 t. à Albi sur 343 000.

La nature des charbons domine le commerce. La houille de Carmaux contient 18 à 26 p. 100 de matières volatiles : c'est un charbon gras à courte flamme. On comprend que la *Société des Mines* ait eu l'idée de le faire traiter par une filiale, la *Compagnie générale Industrielle* (C. G. I.), pour l'obtention de l'électricité dans une centrale thermique, du coke et du gaz d'éclairage dans une cokerie. Les goudrons, distillés, donnent des benzols et du sulfate d'ammonium. La *Compagnie générale Industrielle* emploie surtout des « fines », charbons plus ou moins pulvérisés, qui n'ont qu'une valeur commerciale médiocre.

Le charbon d'Albi est un charbon gras à longue flamme ; il contient 31 à 32 p. 100 de matières volatiles. Il convient tout particulièrement à la fabrication du gaz d'éclairage, et il est recherché pour les gazogènes et les chaudières à vapeur.

La zone de grande vente du charbon de Carmaux englobe, en 1925, les départements suivants : Haute-Vienne, 45 318 t. ; Dordogne, 13 905 ; Lot-et-Garonne, 10 562 ; Tarn-et-Garonne, 17 617 ; Tarn, 399 553 ; Hérault, 25 511 ; Aude, 19 399 ; Ariège, 22 706 ; Haute-Garonne, 71 184 ; Hautes-Pyrénées, 9 912 ; Basses-Pyrénées, 10 273. Ce charbon se répand donc largement dans le Bassin Aquitain : la région Carmaux-Albi est orientée géographiquement vers les plaines de la Garonne. De plus, la disposition des voies ferrées est telle que la houille est transportée vers Toulouse, Montauban, Agen et la Dordogne ou vers Toulouse, Bayonne. De même, elle suit la ligne Albi-Castres-Castelnaudary, rejoint la grande voie Bordeaux-Cette et va se répandre dans l'Aude et dans l'Hérault.

La grande vente du charbon d'Albi s'étend sur une zone plus restreinte, qui comprend, pour l'année 1925 : le Tarn-et-Garonne, 15 617 t. ; le Lot-et-Garonne, 5 261 ; le Tarn, 92 250 ; l'Hérault, 19 977 ; le Gard, 12 915 ; l'Aude, 17 844 ; les Pyrénées-Orientales, 6 845 ; l'Ariège, 5 523 ; la Haute-Garonne, 39 648, et la Haute-Vienne, 11 240. Albi, comme Carmaux, rayonne sur les départements vers lesquels il est orienté par sa situation géographique et ses relations ferroviaires. Cependant une remarque s'impose : Albi fournit 12 915 t. au département du Gard, alors que celui-ci n'est pas compris dans la zone de grande vente de Carmaux. La raison en est simple : les houillères du Gard possèdent des charbons maigres et anthraciteux et beaucoup de charbons gras à courte flamme. Il leur manque des houilles grasses à longue flamme, comme celles d'Albi.

Albi dessert encore, mais pour des quantités inférieures à 4 000 t. par an, la plupart des départements compris entre la zone de grande vente déjà signalée, le fleuve de la Loire et l'Océan. Pour des quantités inférieures à 8 000 t., Carmaux alimente la même zone et s'étend au Nord jusqu'à Plessis-Dorin dans le Loir-et-Cher, Eaubonne en

Seine-et-Oise, et plus à l'Est jusqu'à Golfe-Jouan dans les Alpes-Maritimes. Les charbons d'Albi et Carmaux atteignent Gerone en Espagne, mais cette exportation est faible : 1 576 t. en 1925.

III. — LA MAIN-D'ŒUVRE ET L'HABITAT

Gabriel de Solages avait fait appel à des ouvriers flamands pour l'exploitation de ses mines. Mais il employait aussi des gens du pays. Depuis cette époque jusqu'en 1914, la main-d'œuvre minière s'est recrutée dans l'Albigeois, aux dépens des campagnes environnantes et même des cantons ruraux de l'Aveyron, limitrophes du département du Tarn. Les paysans ont quitté la terre, parce que toute la région est un pays de petite propriété. Pour éviter l'émiettement des domaines, l'aîné seul hérite. Les autres reçoivent de l'argent. Avec cet argent, ils achètent tout près de la ville un lopin de terre, ils font construire une maison. Désormais, ils seront ouvriers mineurs, et, leur tâche journalière terminée, ils cultiveront avec soin leur petite propriété.

Ils quittent aussi la terre parce que, depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle et depuis une vingtaine d'années surtout, les mineurs gagnent des salaires élevés et jouissent d'une retraite. En 1927, les ouvriers qui abattaient le charbon, et qui étaient de gros producteurs, recevaient jusqu'à 700 et 800 francs par quinzaine. Ce sont là, à vrai dire, des exceptions. Le salaire moyen par journée de huit heures était, pour les « piqueurs », de 37 fr. 44 à Albi et 39 fr. 62 à Carmaux. Pour les autres ouvriers du fond, il atteignait respectivement 32 fr. 15 et 36 fr. 21. A ce chiffre s'ajoutaient : le sursalaire familial, les primes de natalité et 4 t. et demie de charbon gratuit tous les ans. Ajoutons que ces mineurs possèdent, comme ceux des autres houillères de France, une Caisse de secours mutuels et qu'ils bénéficient à 55 ans d'âge d'une pension annuelle de retraite de 3 500 francs.

Ils jouissent ainsi d'une situation privilégiée, surtout à Carmaux. Cette situation, ils la doivent à la richesse de la *Société des Mines*, à leur solide organisation syndicale et à leur sens pratique, qui se manifeste surtout dans les belles installations de la Caisse de secours, où les ouvriers trouvent, dans la même vaste enceinte, médecins, pharmacien, bureaux, parc, bains et douches. Point de misère. Il n'est pas rare que le mineur jouisse même d'une modeste aisance. De son origine paysanne, il a conservé des qualités de sobriété, d'économie, le sens des réalités, le goût de la terre et de la propriété individuelle.

Pour satisfaire à ce goût, les paysans devenus ouvriers ont construit leurs maisons dans les faubourgs d'Albi et de Carmaux, contribuant à agrandir ces villes. Ils les ont construites aussi autour des villages voisins des puits de mine : le Garric, Taix, Blaye, Saint-

Benott. Ils ont même créé de toutes pièces en quelques années le village de Cagnac à proximité des puits de la *Société des Mines d'Albi*. Ces maisons appartiennent au même type mi-citadin, mi-rural. Elles comprennent ordinairement un rez-de-chaussée, tout au plus un premier étage. La façade est à l'alignement de la rue ou de la route : c'est le visage citadin de la maison. La partie opposée à la façade est prolongée par un jardin potager, en général assez étendu, où l'ouvrier-paysan cultive avec soin des légumes, des treilles de vigne et souvent aussi quelques fleurs. Là se trouvent également des dépendances, car il élève des volailles, parfois même des lapins et un porc : c'est le visage rural de la maison. L'intérieur de l'habitation est simple, mais coquet. Les pièces sont disposées de chaque côté d'un couloir. Ce couloir, au carrelage brillant, parfois même orné de mosaïque, se termine par une porte aux vitres de couleur. Le contact de la ville a affiné le paysan.

Le goût de la maison individuelle et le désir d'avoir une étendue suffisante de terre à cultiver poussent parfois l'ouvrier à établir sa demeure en pleine campagne, ce qui est facile dans un pays d'habitat dispersé. La maison prend alors l'aspect d'une petite ferme avec basse-cour, porcherie et étable. Le mineur, sa journée terminée, travaille ses terres. Au moment des grands labeurs, tels que la fenaison et la moisson, il ne va pas à la mine. Pour quelques jours, il mène la vie complète du paysan. Mènent aussi une vie semblable les ouvriers qui habitent tout à fait en dehors de la zone industrielle du Carmausin dans les au-delà campagnards. On peut évaluer leur nombre à six cents environ. La plupart d'entre eux ont un minimum de 6 à 10 km. à parcourir pour se rendre à leur travail : ils font le trajet à bicyclette, et rentrent tous les jours chez eux. Quelques-uns, qui devraient parcourir plus de 20 km., prennent pension à Carmaux et ne retrouvent leur famille que le samedi. Pendant toute la semaine, la femme s'occupe des travaux des champs.

Aux mines de Carmaux, il n'existe aucune organisation prévue pour transporter les ouvriers à leur travail. Ils se déplacent par leurs propres moyens. Il n'en est pas de même aux mines d'Albi. Sur 2 173 mineurs, 1 362 résident à Albi ou aux environs. Pour se rendre aux puits de Cagnac, ils ont un minimum de 7 à 8 km. à parcourir. Leur transport est assuré par la *Société des Mines*, qui possède un chemin de fer à voie étroite, unissant Pélissier, faubourg d'Albi, à Cagnac.

La guerre de 1914-1918 a eu une répercussion très importante sur la main-d'œuvre et l'habitat des mineurs. Certes, le recrutement continue à se faire aux dépens de la campagne, mais celle-ci ne peut plus fournir tout le contingent nécessaire. Il faut s'adresser à la main-d'œuvre étrangère. Aux mines d'Albi, au 31 décembre 1925, les ouvriers se répartissaient ainsi par nationalités : 1 110 Français, 814

Polonais, 3 Belges, 9 Italiens, 64 Espagnols, 33 Marocains, 3 Grecs, soit, sur un total de 2 173 unités, 927 étrangers, 40 p. 100 de l'effectif ouvrier. A Carmaux, à la même date, on comptait 2 955 Français, 333 Polonais, 122 Italiens, 356 Espagnols, 56 de nationalités diverses, soit, sur 4 106 ouvriers, 867 étrangers, 20 p. 100 environ de l'effectif.

Mais, pour attirer et fixer la main-d'œuvre, il a fallu la loger. Les compagnies ont été ainsi amenées à construire des cités ouvrières. Elles ont donné à ces dernières des physionomies différentes selon qu'il s'agissait de loger des étrangers ou des Français. La *Société des Mines d'Albi* a édifié, non loin de Cagnac, la cité des Homps, spécialement affectée aux Polonais. Elle se compose de groupes de longues maisons basses, à plusieurs logements et avec jardin potager distinct pour chaque famille. Elle forme une importante agglomération de 1 400 âmes sur un sol qui ne comptait pas un seul habitant en 1918. Dans de semblables conditions, la *Société des Mines de Carmaux* loge 1 000 Polonais aux environs de Blaye.

Pour la main-d'œuvre française, les sociétés industrielles ont tenu à apporter plus de soin au logement. La *Société des Mines d'Albi* loge environ 600 personnes dans trois cités ouvrières. La plus importante est celle du Breuil, dans les faubourgs d'Albi. Entourées de jardins, les maisons ne manquent point de coquetterie ; elles comprennent chacune quatre logements. Mais la cité ouvrière la plus belle et incontestablement la mieux comprise est celle de Fontgrande, construite par la *Société des Mines de Carmaux*, sur le territoire de la commune de Saint-Benoît. Les maisons, avec leurs toits rouges, leurs volets verts, leurs jardins, ont l'aspect de véritables chalets. Chacune ne comporte que deux logements comprenant quatre grandes pièces, plus une cuisine, une cave, des w. c., un réduit et un jardin de 500 à 600 m². Plus de 1 000 personnes habitent ces chalets pittoresques, qui couvrent le coteau de Fontgrande, complètement désert encore en 1917.

Cette conception du logement ouvrier conserve à la région de Carmaux-Albi son aspect rural. Et c'est bien là le trait essentiel de la vie industrielle dans le bassin houiller et autour du bassin. La population ouvrière garde de solides attaches avec le milieu rural.

Néanmoins l'activité est grande autour du gisement. Des usines vivent sur le bassin ou par le bassin, qui auraient dû chercher ailleurs les éléments favorables à leur développement. Les plaines d'Aquitaine trouvent dans la proximité de Carmaux et d'Albi un facteur incontestable de prospérité, et c'est à elles que, géographiquement, se rattache le gisement houiller constitué au flanc du Massif Central.

A. MONNIÉ.